

**Projet de création d'un poste de
400 000/225 000 volts,
par Réseau de Transport d'électricité
(RTE)
commune de Bourgneuf-en-Mauges.
Maine et Loire
2012**

-DUP

-LOI SUR L'EAU

-PARCELLAIRE



MOTIVATION
de la
Réunion d'Information et d'Echange
(RIE)

Des incertitudes sur l'accord réel des riverains.

Un impact sur le paysage et pour cette petite commune (700 hab).

Un dossier technique et volumineux.

Une quasi absence d'information dans le bourg.

Renforcée par le refus initial de RTE

PREPARATION DE LA RIE

Carton d'invitation: Préparé par le CE, en liaison avec RTE et la mairie.

Diffusion dans toutes les boites aux lettres de la commune ;

Les modalités d'organisation et de déroulement de la réunion ont été mise au point conjointement en tenant compte du principe que la réunion était animée par le CE.

Carton
D'invitation
En format
A5

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION LE JEUDI 31 MAI 2012 à 20H30 A LA SALLE CHARLIE CHAPLIN

**SUR LE PROJET DE CREATION D'UN POSTE ELECTRIQUE
DE 400 000/225 000 VOLTS AU LIEU DIT LE PLESSIS PAQUIER
SUR LA COMMUNE DE BOURGNEUF EN MAUGES**

Dossier présenté par

Rte
Réseau de transport d'électricité

VUE 03 : ÉTAT FUTUR AVEC AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



Réunion animée par le commissaire enquêteur, dans le cadre de l'enquête publique ordonnée par la préfecture du Maine et Loire (arrêté DIDD-2012 n°152 en date du 04 avril 2012), en présence de Monsieur le maire.

LA R.I.E

PARTICIPANTS

- Plus de trente personnes
- le CE
- Le maire et quelques membres du conseil municipal
- RTE avec 4 intervenants



LA R.I.E

DEROULEMENT

-Ouverture de séance par le CE- 20h30
(Objectif, plan et fonctionnement)



-Le mot de monsieur le maire

-La présentation du projet par RTE



-Questions –réponses animées par le CE



Question
Réponse

22h30 fin de séance

BILAN

- Meilleure connaissance du projet et des motivations
- Des précisions pratiques sur les modalités
- Des engagements de RTE
- La mairie a pu reprendre dans son bulletin municipal une synthèse des informations données pendant la réunion.